



syndicat mixte des transports en commun

Conseil syndical du 22 juin 2023

Monsieur Roland JACQUEMIN
Président

Délibération n° 13

Objet : Adoption du procès-verbal de la séance du Conseil Syndical du 23 mars 2023

Extrait du registre des délibérations du conseil syndical

Date de la convocation	15 juin 2023	Présents Mesdames, Messieurs
Observation :		GBCA (980 voix) : Titulaires : Jacquemin, Bonin, Bonnans-Weber, Chekouat, Constantakatos, Jager, Jeannin, Kneip, Moutarlier, Picard, – Suppléants : Cabrol, Castaldi, Meslot, Regnaud RBFC (140 voix) : Oternaud, Ternant CCST (160 voix) : Titulaire : Hottlet CCVS (40 voix) : Titulaire : Coddet
Nombre de voix	1 320	Procurations
-Nombre de voix pour	1 320	De Mme Aymonier (GBCA) à M Jager (GBCA)
-Nombre de voix contre	0	De M Gilbert (GBCA) à M Kneip (GBCA)
-Abstentions	0	De M Guyod (GBCA) à M Constantakatos (GBCA)
Délibération adoptée à	l'unanimité des votants	De M Rousseau (GBCA) à Mme Bonnans-Weber (GBCA)
		De Mme Bequillard (CCST) à M Meslot (GBCA)
		De Mme Janiaud-Larcher (CCST) à M Moutarlier (GBCA)
		De M Rousse (CCST) à M Hottlet (CCST)

Le Conseil Syndical s'est réuni le jeudi 23 mars 2023 à 12h15.

Date de la convocation : 16 mars 2023.

Présents

Mesdames, Messieurs, Jacquemin, Aymonier, Guyod, Jager, Jeannin, Kneip, Moutarlier, Picard, Hottlet, Larcher, Rousse, Meslot, Racine.

Procurations

De M Bonin à M Picard

De M Rousseau à M Moutarlier

De M Constantakatos à M Guyod

De M Oternaud à M Jacquemin

De Mme Chekouat à M Kneip

De Mme Bequillard à M Meslot

Excusés

Mesdames, Messieurs, Bonnans-Weber, Cabrol, Crepin, Gabilloux, Ivol, Koeberle, Iannicelli, Neugnot, Clayeux, Mammar, Salort.

Observations

Délibération n° 10 Arrivée de Mme Larcher et M Jeannin

Sous la présidence de Monsieur le Président

RAPPORTS

- 07 Nomination du Secrétaire de séance
- 08 Adoption du procès-verbal de la séance du Conseil Syndical du 02 février 2023
- 09 Obligation de présenter un état annuel des indemnités des élus perçues avant l'examen du budget du SMTC
- 10 Budget primitif 2023
- 11 Mise en place du télétravail au SMTC 90

DELIBERATION N° 07 - Nomination du Secrétaire de séance

Vu la délibération de Monsieur le Président,

Par 960 voix pour,

Après en avoir délibéré, le Conseil Syndical désigne Monsieur Tony KNEIP comme secrétaire de séance.

DELIBERATION N° 08 – Adoption du procès-verbal de la séance du Conseil Syndical du 02 février 2023

Vu la délibération de Monsieur le Président,

Par 960 voix pour,

Après en avoir délibéré, le Conseil Syndical adopte le procès-verbal de la séance du 02 février 2023.

DELIBERATION N° 09 – Obligation de présenter un état annuel des indemnités des élus perçues avant l'examen du budget du SMTC

Vu la délibération de Monsieur le Président,

Par 960 voix pour,

Le Conseil Syndical prend acte de la présente délibération.

DELIBERATION N° 10 – Budget Primitif 2023

Vu la délibération de Monsieur le Président,

Par 1 070 voix pour,

Après en avoir délibéré, le Conseil Syndical adopte le Budget Primitif 2023.

DELIBERATION N° 11 – Mise en place du télétravail au SMTC 90

Vu la délibération de Monsieur le Président,

Par 1 070 voix pour,

Après en avoir délibéré, le Conseil Syndical :

- autorise la mise en place de ces nouvelles dispositions selon les modalités indiquées dans le règlement joint ;
- retient les modalités financières telles que précisées, ci-avant, dans la limite du plafond en vigueur à savoir 253.44 euros par an au 01.01.2023.

Envoyé en préfecture le 23/06/2023

Reçu en préfecture le 23/06/2023

Publié le 23 JUIN 2023

ID : 090-259000016-20230622-2023_13-DE



Après en avoir délibéré, le Conseil Syndical adopte le présent procès-verbal.

**Le Président,
Roland JACQUEMIN**